

Mairie



Place du Général THOUMAS

87370 Laurière

05.55.71.40.44 / 05.55.71.49.29

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **du 10 Juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PORTE Jean-Pierre, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 15

Date de convocation du conseil municipal: 3 juillet 2020

PRESENTS : M. Jean-Pierre PORTE, M. Philippe DOYELLE, M. Christian LEBON, Mme Valérie BONNET, M. Christian FRADY, Mme Brigitte LESUEUR, M. Jean-Jacques FAUCHER,

POUVOIRS: Mme Bernadette DESMOULIN à M. Christian FRADY

M. Alain RATINAUD à M. Philippe DOYELLE

M. Jérôme LEFORT à M. Jean-Pierre PORTE

Mme Corinne BERNADET à Mme Valérie BONNET

EXCUSES: M. Claude GILOUPE, Mme Liliane HERBRICH, M. Rémy TRICHANT, Mme Céline MALLET

Monsieur Christian FRADY a été désigné secrétaire de séance.

Constatation du Quorum

1. Désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales :

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale INTA2015957 du 30 juin 2020

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs DOYELLE Philippe, LEBON Christian, Mmes BONNET Valérie, LESUEUR Brigitte.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : M. Philippe DOYELLE, M. Christian FRADY, Mme Valérie BONNET

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M DOYELLE Philippe 11 voix
- M FRADY Christian 11 voix
- Mme BONNET Valérie 11 voix

M DOYELLE Philippe, M FRADY Christian et Mme BONNET Valérie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées : M. Jean-Pierre PORTE, M. Christian LEBON, M. Jean-Jacques FAUCHER,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Christian LEBON, 11 voix
- M. Jean-Jacques FAUCHER 11 voix
- M. Jean-Pierre PORTE 11 voix

M. Christian LEBON, M. Jean-Jacques FAUCHER et M. Jean-Pierre PORTE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

2. Informations diverses :

Les horaires de travail des agents des services techniques durant l'été seront les suivants 7h00 14h00 avec 30 minutes de pause.

Secrétaire de séance,



Christian FRADY

Le Maire,



Jean-Pierre PORTE